



# GastroSocial Interface standard

Date: 25.01.2023  
Pour plus d'informations: [docs.swissalary.ch](https://docs.swissalary.ch)



# Informations légales

SwissSalary Ltd. se réserve l'application de l'ensemble des droits découlant du présent document.

Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit - graphiquement, électroniquement ou mécaniquement, ni copié ou enregistré à l'aide d'un système de stockage d'informations et d'interrogation de données - sans l'autorisation écrite de SwissSalary Ltd.

SwissSalary Ltd. conserve intégralement tous ses droits de propriété intellectuelle, en particulier tous les droits de brevet, de conception, d'auteur, de protection des noms et des sociétés, ainsi que les droits concernant son savoir-faire.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, SwissSalary Ltd. décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou de dommages résultant de l'utilisation d'informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation des programmes et du code source associé. SwissSalary Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes de bénéfice, dommages commerciaux ou tout autre dommage provoqué ou supposé être provoqué, directement ou indirectement, par ce document.

**copyright 1998 - 2023 Swisssalary Ltd.**

Date de la modification: 25.01.2023

## Mentions légales

SwissSalary AG (SwissSalary Ltd.)  
Bernstrasse 28  
CH-3322 Urtenen-Schönbühl  
Schweiz

Tél.: +41 (0)31 950 07 77  
support@swisssalary.ch  
swisssalary.ch

## Média social

Youtube  
Facebook  
Instagram  
LinkedIn  
Xing  
Twitter

## Certification

Swissdec

---

# Index

1	Informations	
1.1	Informations SwissSalary	4
1.2	Informations sur la caisse de pension GastroSocial	4
1.2.1	Concept de l'interface	4
1.2.2	Structure de fichier	4
2	Paramètres dans SwissSalary	
3	Rapport dans SwissSalary	
3.1	Préparation	6
3.2	Créer un rapport	6
4	Support	
4.1	Caisse de pension GastroSocial	7
4.2	SwissSalary	7

---

# 1 Informations

## 1.1 Informations SwissSalary

- SwissSalary offre une interface d'exportation pour la caisse de pension GastroSocial.
- L'utilisation des interfaces requiert la licence SwissSalary **Plus**.

## 1.2 Informations sur la caisse de pension GastroSocial

Vous trouverez des informations concernant la caisse de pension de GastroSocial sous:  
[GastroSocial | La caisse de compensation et de pension pour la restauration et l'hôtellerie](#)

### 1.2.1 Concept de l'interface

Deux méthodes de décompte différentes coexistent:

#### Décompte trimestriel

- Coordination par mois en tenant compte du salaire LPP minimal et maximal
- Enregistrement de données par collaborateur et par mois (y compris les éventuelles déclarations d'absence)

**Condition préalable:** l'homogénéisation du salaire annuel et la détermination automatique de l'assujettissement à la LPP sont désactivées.

#### Décompte annuel AVEC homogénéisation de la masse salariale

- Coordination par an avec homogénéisation de la masse salariale annuelle
- Enregistrement de données par collaborateur et par période d'occupation connexe (y compris les éventuelles déclarations d'absence); les périodes d'occupation comptabilisées au cours d'une année avec une interruption se traduisent par le nombre correspondant de lignes avec les périodes respectives.

**Condition préalable:** la détermination automatique de l'assujettissement LPP est activée.

### 1.2.2 Structure de fichier

- ✓ Par assuré
  - Type d'enregistrement **01** Données salariales (plusieurs lignes possibles, voir la section précédente) puis
  - Type d'enregistrement **02** Déclaration de maladie ou d'accident. (s'il y en a)
- ✓ On passe ensuite au collaborateur suivant etc.
- ✓ Dernière ligne du fichier
  - Type d'enregistrement **09** --> numéro de décompte, total des salaires bruts, total des salaires coordonnés, total des contributions

---

## 2 Paramètres dans SwissSalary

Les configurations suivantes doivent être contrôlées/effectuées dans SwissSalary:

### Fiche employé

LPP -> Salaire soumis à la LPP -> Option: effectif

### Données de base salaire

Paramètre Domaine -> Paramètres LPP -> Mode de calcul LPP -> Option: période en cours, période avec salaire minimal

### Genres de salaire

Les sommes/bases de salaire (salaire brut, salaire coordonné) sont exécutées dans les divers genre de salaire en raison de leurs configurations respectives (assujettissement à la LPP), de la configuration du domaine et de la fiche employé.

- Salaire brut = salaire LPP (somme issue des genre de salaire assujettis à la LPP, c.-à-d. la somme des salaires LPP effectivement décomptée conformément aux cases cochées par genre de salaire dans le champ Assujetti à la LPP)
- Salaire coordonné = base de salaire LPP (somme formée à partir du salaire LPP en tenant compte de la configuration de domaine)

### Types d'heure

Si les déclarations d'accident et de maladie sont déclarées via cette interface, les types d'heures correspondants doivent être configurés ou exécutés dans SwissSalary:

- Accident professionnel (désignation selon le client)
- Accident non professionnel (désignation selon le client)
- Maladie (désignation selon le client)
- Période de travail (désignation selon le client)

---

## 3 Rapport dans SwissSalary

### 3.1 Préparation

- Méthode de décompte -> vérifier les paramétrages (voir la rubrique: Concept des interfaces)
- *Si nécessaire: vérifier les types d'heures (voir la rubrique: Types d'heures)*

### 3.2 Créer un rapport

Le rapport peut être consulté directement en saisissant « GastroSocial » dans « Rechercher » ou à l'aide de la loupe.

Compléter les données du rapport:

#### Options

Type de décompte	Sélectionner la méthode de décompte
Période du	Date -> 1er jour du trimestre ou de l'année correspondant(e)
Période au	Date -> dernier jour de calendrier du trimestre ou de l'année correspondant(e)
Accident professionnel	<i>si nécessaire: sélectionnez le types d'heures en fonction du client</i>
Accident non professionnel	<i>si nécessaire: sélectionnez le types d'heures en fonction du client</i>
Maladie	<i>si nécessaire: sélectionnez le types d'heures en fonction du client</i>
Travail	<i>si nécessaire: sélectionnez le types d'heures en fonction du client</i>

---

## 4 Support

### 4.1 Caisse de pension GastroSocial

Si vous avez des questions concernant la déclaration de salaire (via interface transinfo) à la caisse de pension GastroSocial, veuillez contacter directement:

[connect@gastrosocial.ch](mailto:connect@gastrosocial.ch)

Et pour les questions générales sur la caisse de pension GastroSocial:

[support@gastrosocial.ch](mailto:support@gastrosocial.ch)

### 4.2 SwissSalary

Si vous avez des questions concernant la configuration de l'interface, l'assistance SwissSalary sera ravie de vous aider:

[Support SwissSalary](#)